

# INFO- Placements

Édition de l'été 2025



78263 (07/2025)

## Investir dans un climat d'incertitude

L'incertitude est un terme qui peut être employé pour illustrer ce que les investisseurs ont vécu récemment. Le sentiment éprouvé peut être désagréable, mais il n'est pas inhabituel pour les marchés financiers. Les inconnues sont toujours nombreuses, même lorsque nous surveillons les tendances.

Nous ne savons pas quels seront les taux d'intérêt. Nous ignorons la direction qu'empruntera l'économie. Nous ne savons pas si les marchés atteindront des sommets historiques ou s'ils baisseront. Mais voici ce que nous savons : dans le passé, les investisseurs qui ont fait preuve de patience et de persévérance en période d'incertitude ont été plus susceptibles d'être récompensés.

Dans le bulletin **Info-Placements** du présent trimestre, nous verrons ce que vous pouvez faire lorsque les marchés s'agitent. Vous éviterez ainsi les erreurs fréquemment commises par les investisseurs en période de volatilité des marchés.



Dans un monde en constante évolution, nous savons qu'il est important pour vous de pouvoir prendre les choses en main quand il le faut.

Comment  
**MonConseiller<sup>™</sup>**  
peut-il m'aider ?

- L'accès numérique vous permet de modifier votre plan, de revoir vos objectifs et de faire le suivi de vos progrès en tout temps.
- Accédez à votre plan personnalisé dans le confort de votre foyer.
- Ouvrez une seule session pour voir tous vos comptes et obtenez une meilleure vue d'ensemble de vos finances en liant vos comptes bancaires, d'épargne, de placement et de prêt, même ceux que vous détenez ailleurs qu'à RBC.

Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com/monconseiller](https://rbc.com/monconseiller).



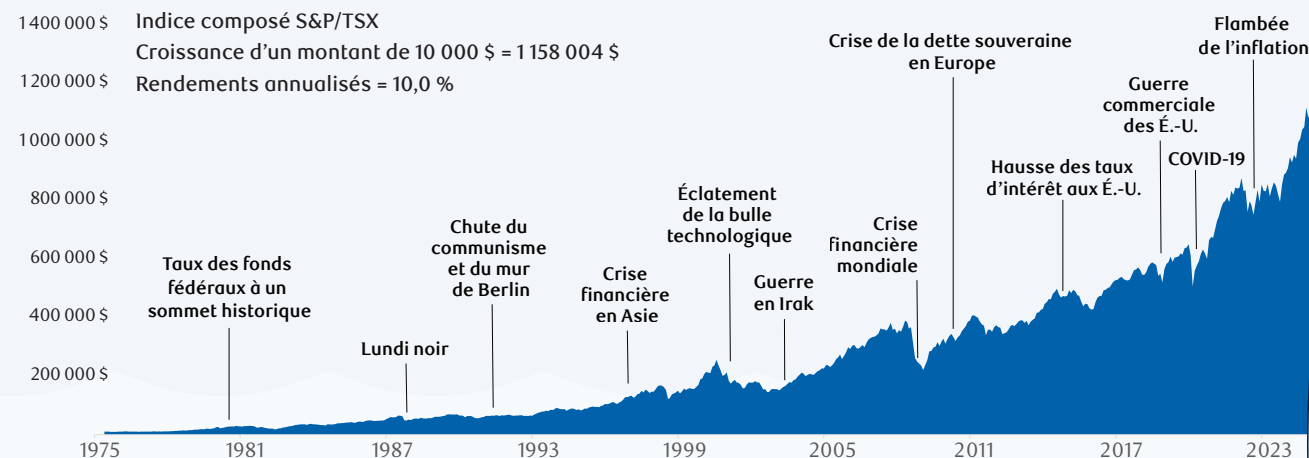
# Quatre façons d'agir lorsque les marchés s'agitent

Il y aura toujours des raisons pour ne pas investir. Les marchés ont fait face à toutes sortes de défis au fil des ans. Les investisseurs ne se rendent souvent pas compte que les marchés tiennent bon lorsque de tels événements se produisent. Pour paraphraser le légendaire investisseur Warren Buffet, considérez les fluctuations du marché comme des avantages plutôt que des inconvénients ; tirez profit de la folie plutôt que d'y prendre part.

## 1. Faites preuve de discipline

Les reculs peuvent être effrayants et vous amener à décider précipitamment de quitter le marché. Si vous vendez, à quel moment devrez-vous revenir sur le marché ? La durée des placements est plus profitable que l'anticipation du marché. En fait, la majeure partie de votre rendement annuel pourrait découler des fortes hausses qui se produisent lorsque le marché s'éloigne de ses creux.

**Il y aura toujours des raisons pour ne pas investir, mais les marchés tendent à progresser au fil du temps<sup>1</sup>**



<sup>1</sup>Sources : RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA), Morningstar. Les valeurs et le rendement sont exprimés en dollars canadiens. Le graphique illustre la croissance d'un montant de 10 000 \$ investi dans l'indice composé S&P/TSX (rendements globaux) pendant la période de 50 ans comprise entre le 1<sup>er</sup> juin 1975 et le 31 mai 2025. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Le graphique ne tient pas compte des frais liés aux opérations, des frais de gestion des placements ni des taxes ou impôts. Si ces coûts et ces frais étaient pris en compte, les rendements seraient plus bas. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs.

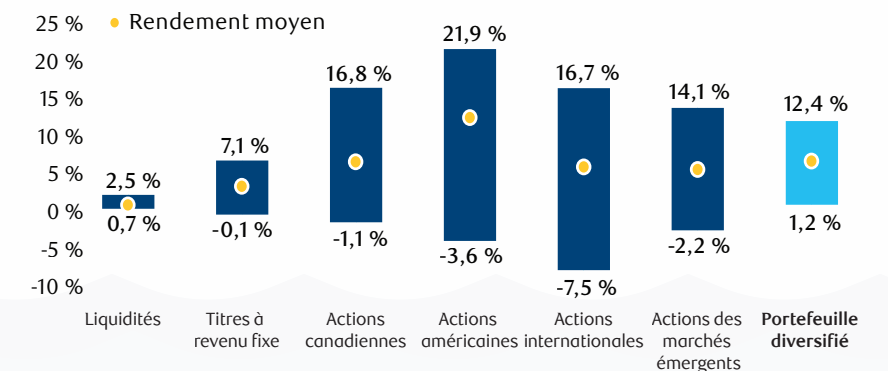
<sup>2</sup>Sources : RBC GMA, Morningstar. Les rendements historiques sont calculés sur des périodes mobiles de cinq ans pour la période de 20 ans allant du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 31 mai 2025. Les rendements sur périodes mobiles sont échelonnés mensuellement. Ils indiquent la fourchette de rendements (maximum et minimum) de chaque catégorie d'actifs. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Les rendements sur des périodes mobiles de cinq ans portent sur des périodes de 60 mois consécutifs. De nouvelles périodes commencent le premier jour de chaque mois. Il est présumé que le portefeuille diversifié fait l'objet d'un rééquilibrage mensuel. Il est composé de 2 % en liquidités, de 38 % en titres à revenu fixe, de 15 % en actions canadiennes, de 25 % en actions américaines, de 15 % en actions internationales et de 5 % en actions de marchés émergents. Les liquidités sont représentées par l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada ; les titres à revenu fixe, par l'indice obligataire universel FTSE Canada ; les actions canadiennes, par l'indice composé S&P/TSX ; les actions américaines, par l'indice S&P 500 ; les actions internationales, par l'indice MSCI EAFE ; les actions de marchés émergents, par l'indice MSCI Emerging Markets. À moins d'indication contraire, tous les rendements sont des rendements totaux en dollars canadiens. Les rendements des indices ne tiennent pas compte de la déduction des dépenses liées aux placements. Si ces dépenses étaient prises en compte, les rendements seraient plus bas. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

## 2. Diversifiez vos placements

La diversification est l'un des meilleurs moyens de vivre une expérience de placement moins mouvementée. Pour la mettre en œuvre, l'investisseur doit placer son argent dans une combinaison de catégories d'actifs, comme les actions et les titres à revenu fixe. Pourquoi ? Parce qu'au fil du temps, chaque type de placement se comporte différemment. Lorsque certains marchés progressent, d'autres peuvent régresser ou stagner. En cas de chute du marché, la volatilité d'un portefeuille diversifié sera probablement moindre que celle d'un portefeuille composé d'une seule catégorie d'actifs.

**Un portefeuille diversifié peut vous aider à établir le bon équilibre entre la sécurité et la croissance<sup>2</sup>**

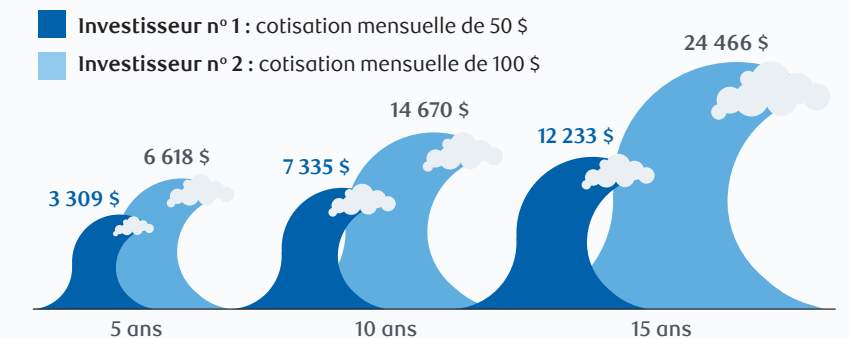
**Fourchette des rendements sur des périodes mobiles de cinq ans au cours des 20 dernières années**



## 3. Maintenez vos cotisations périodiques ou augmentez-les si possible

En période de volatilité, il est important de continuer à verser vos cotisations préautorisées. Ce faisant, vous investissez un montant fixe dans votre compte de placement à intervalles réguliers, quelle que soit la conjoncture du marché. Quand les marchés sont en recul, vous pouvez acheter plus de parts de votre placement en versant la même cotisation. Lorsque les marchés commencent à progresser, l'argent que vous avez déjà placé profite de leur bon rendement. Et lorsque vous augmentez vos cotisations régulièrement (pour suivre le rythme de l'inflation), vous pouvez accroître votre potentiel de croissance. Vous pouvez en retirer de grands avantages au fil du temps.

**Les placements supplémentaires rapportent beaucoup**



Source : RBC GMA. Taux de rendement annualisé présumé de 4 %. Utilisé uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance composé ; ne reflète pas les rendements futurs des placements.

## 4. Parlez à votre conseiller

Lorsque la volatilité règne sur les marchés, vous commencez peut-être à vous demander si votre plan financier est réalisable. Cette remise en question est tout à fait normale. Si vous entrez en contact avec votre conseiller, vous serez en mesure de remettre les choses en perspective, surtout s'il vous faut modifier votre plan financier en raison d'un changement de situation. N'oubliez pas que le temps passé sur les marchés joue en votre faveur. Nous nous attendons à ce que les marchés financiers continuent de s'adapter aux changements touchant la politique commerciale, les taux d'intérêt et les données économiques. Si vous respectez votre plan de placement, vous serez plus susceptible d'obtenir des résultats positifs à long terme.

**Si vos préoccupations persistent, communiquez avec un conseiller RBC afin de garder le cap.**





## Économie

- Les droits de douane devraient freiner considérablement la croissance économique, les prévisions de croissance du PIB pour 2025 étant inférieures à 2 % dans l'ensemble des pays développés. La plupart des marchés émergents devraient aussi connaître un léger ralentissement imputable aux droits de douane en 2025.
- La situation devrait s'améliorer dans une certaine mesure l'an prochain, étant donné que le pire des ajustements des droits de douane sera passé et que les taux d'intérêt aux États-Unis représenteront un facteur positif.
- En raison des droits de douane, les taux d'inflation annuels aux États-Unis devraient être de 3,0 % en 2025 et de 2026, avec un pic prévu de 3,5 % à la fin de l'automne.
- L'exceptionnalisme américain est en recul, ce qui a des répercussions négatives sur le dollar et l'ensemble du secteur des placements.

## Titres à revenu fixe

- Les banques centrales font preuve de prudence, car elles évaluent à la fois l'incertitude politique aux États-Unis et les priorités concurrentes de la faiblesse de l'économie et de la vigueur de l'inflation qui appellent à des mesures opposées.
- Le taux des obligations américaines à 30 ans a grimpé à plus de 5 % en mai 2025, son plus haut niveau depuis la fin de 2023, en raison de préoccupations budgétaires.
- Des facteurs structurels limiteront probablement la hausse des taux réels à long terme. Par conséquent, à 4,40 %, le taux des obligations américaines à 10 ans est attrayant, car il se situe légèrement au-dessus de la limite supérieure du point d'équilibre estimé par notre modèle.
- Selon nos prévisions, le taux des obligations américaines à 10 ans fléchira légèrement pour s'établir à 4,25 % au cours de la prochaine année, procurant des rendements oscillant autour de 5 % en contrepartie d'un risque de valorisation modeste.

## Marchés boursiers

- Les droits de douane ont déclenché une vente massive qui a poussé de nombreux indicateurs techniques et indicateurs de confiance à des niveaux extrêmes et a détourné le leadership des actions américaines.
- Les progrès réalisés sur le plan commercial ont propulsé le S&P 500 à des niveaux qui rendent les gains ultérieurs de plus en plus tributaires d'une forte croissance des bénéfices et d'une confiance accrue des investisseurs.
- L'incertitude entourant la politique commerciale américaine a plombé les prévisions de bénéfices du S&P 500. Les analystes s'attendent maintenant à une croissance globale des bénéfices de 8,5 % en 2025 et de 13,5 % en 2026, comparativement à 14 % et à 15 %, respectivement, plus tôt cette année.
- Nos modèles indiquent que les actions mondiales sont correctement évaluées et offrent un potentiel de rendement intéressant, surtout sur les marchés autres qu'américains.

Pour lire le dernier numéro de **Regard sur les placements mondiaux** veuillez visiter le site [rbcgam.com/rpm](http://rbcgam.com/rpm).

## Communiquez avec nous

Prenez rendez-vous par téléphone ou en ligne par l'entremise de MonConseiller ou par RBC Banque en direct. Appelez-nous sans frais au 1 800 668-3663 ou visitez le site [rbcbanqueroyale.com/placements](http://rbcbanqueroyale.com/placements).

 [facebook.com/rbcroyalbank](https://facebook.com/rbcroyalbank)

 [x.com/RBC](https://x.com/RBC)

 [linkedin.com/company/rbc](https://linkedin.com/company/rbc)

Les fonds communs de placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi ainsi que des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le document Aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. La valeur des parts des fonds autres que les fonds du marché monétaire fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. FIRI est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers.

MonConseiller est une plateforme en ligne de Banque Royale du Canada (RBC) où vous pouvez consulter vos renseignements financiers, y compris des représentations visuelles (tableaux et graphiques) de votre préparation à la retraite, de votre valeur nette, de vos liquidités et du suivi de vos objectifs financiers. Vous pouvez aussi voir à quel point une modification de votre démarche actuelle peut avoir une incidence sur votre épargne et vos objectifs. La plateforme MonConseiller vous permet également de fixer un rendez-vous avec un conseiller RBC et d'avoir un entretien par vidéoclavardage ou par téléphone pour ouvrir des comptes, y compris des comptes de placement, et obtenir des conseils sur l'atteinte de vos objectifs financiers. Les services de planification financière et les conseils en placement sont offerts par FIRI. Les conseils en placement de FIRI peuvent être donnés sur la plateforme MonConseiller. FIRI, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), Banque Royale du Canada, Société Trust Royal du Canada, Compagnie Trust Royal, RBC Placements en Direct Inc. (RBC Placements en Direct) et RBC InvestiVite Inc. (RBC Investi-Clic) sont des entités juridiques distinctes et affiliées. FIRI est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers.

Les renseignements prospectifs sur les placements et l'économie contenus dans le rapport ont été obtenus par RBC GMA auprès de diverses sources et ils traduisent notre opinion en date du 15 mai 2025. Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Les opinions, les estimations et les prévisions que renferme le rapport représentent notre jugement à la date indiquée et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont fournies de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Ce bulletin n'est qu'une source d'information générale et ne vise pas à donner des conseils particuliers sur les placements, sur les impôts ou sur les questions d'ordre juridique ou financier. Nous n'avons ménagé aucun effort pour en assurer l'exactitude au moment de sa publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, les décisions en matière d'impôt et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer rapidement. Vous devriez consulter votre conseiller fiscal, votre comptable ou votre conseiller juridique avant de prendre toute décision fondée sur le contenu du présent bulletin.

FSC FPO

© / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada. © Banque Royale du Canada, 2025

